

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD454

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 41

Rédiger ainsi le début de la seconde phrase de l'alinéa 7 :

« Ils peuvent toutefois utiliser (*le reste sans changement*) ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.